



Questionnaire accompagnant la consultation

Nous vous invitons à faire part de votre avis sur les points essentiels de la conclusion du rapport (Point 9, p. 17 à 19). Les échelles apprécatives qui sont proposées permettent de mieux vous situer par rapport aux questions posées. Elles peuvent être, parfois, complétées par des remarques. Veuillez donc indiquer votre appréciation sur l'échelle proposée.

1. Intégration et synergies

1.1 L'intégration de la bibliothèque dans les lois scolaires et la loi sur les affaires culturelles vous semble-t-elle judicieuse? (p. 16, 28-29)

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ | OUI

Sans opinion

L'intégration de la bibliothèque dans les plans d'étude vous semble-t-elle judicieuse? (p. 17, 19)

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ | OUI

Sans opinion

Remarques :

1.2 La collaboration enseignant-bibliothécaire vous semble-t-elle indispensable ?

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ | OUI

Sans opinion

Remarques :

1.3 Faut-il renforcer la collaboration école-bibliothèque, au niveau primaire et secondaire I ?

NON ⁻⁻ | ⁻ | ⁻⁻⁺ | ⁺⁻ | ⁺ | ⁺⁺ OUI

Sans opinion

Faut-il renforcer la collaboration école-bibliothèque, au niveau secondaire II ?

NON ⁻⁻ | ⁻ | ⁻⁻⁺ | ⁺⁻ | ⁺ | ⁺⁺ OUI

Sans opinion

Remarques :

1.4 Faut-il nommer un-e répondant-e pour les bibliothèques scolaires et mixtes ?

NON ⁻⁻ | ⁻ | ⁻⁻⁺ | ⁺⁻ | ⁺ | ⁺⁺ OUI

Sans opinion

Etes-vous favorable à la centralisation des achats et du catalogage des documents pour le niveau primaire ? (p. 10)

NON ⁻⁻ | ⁻ | ⁻⁻⁺ | ⁺⁻ | ⁺ | ⁺⁺ OUI

Sans opinion

Remarques :

1.5 Classez par ordre d'importance de 1 à 4 les conditions ci-après pour acquérir des compétences informationnelles et documentaires :

- Formation de base des enseignants : intégration de modules « bibliothèque »
- Formation continue des enseignants à l'utilisation active de la bibliothèque avec les élèves.
- Formation des élèves à la recherche documentaire
- Collaboration avec le service informatique de l'école et les personnes ressources Fri-TIC

Sans opinion

Remarques :

2. Ressources humaines

2.1 Selon vous, le cours de base CLP pour le responsable primaire doit-il être pris en charge par la DICS (prix actuel environ 1'000 Fr.)?

NON OUI

Sans opinion

Remarques :

2.2 Etes-vous d'avis que les responsables des bibliothèques scolaires du secondaire I, écoles de plus de 300 élèves, et II soient titulaires d'un diplôme HEG (haute école de gestion), E.S.I.D. (haute école spécialisée en information et documentation), BBS (association des bibliothèques et bibliothécaires suisses) ou équivalent? (p. 7 et 10)

NON OUI

Sans opinion

Etes-vous d'avis que les responsables des bibliothèques scolaires du secondaire I, écoles de moins de 300 élèves, soient titulaires d'un AID (assistant en information et documentation) ?

NON OUI

Sans opinion

Remarques :

3. Informatique

3.1 Est-ce que le catalogue de la bibliothèque doit être disponible sur Internet?

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ OUI

Sans opinion

Remarques :

3.2 Etes-vous favorable à la mise sur pied d'un réseau informatique pour les bibliothèques?

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ OUI

Sans opinion

Remarques :

4. Horaire et équipement

Faut-il augmenter les horaires d'ouverture au secondaire I et II?

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ OUI

Sans opinion

L'aménagement et l'équipement doivent-ils être conformes aux *Normes pour bibliothèques scolaires* éditées par la CLP ?

NON |⁻⁻ |⁻ |⁻⁻⁺ |⁺⁻ |⁺ |⁺⁺ OUI

Sans opinion

Remarques :

Participant à la consultation avec adresse :

Date :

Signature :

Ce questionnaire est à retourner à l'adresse suivante :

**Service de l'enseignement obligatoire de langue française
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg**

